

## DÉCISION DU MAIRE N° 2024/07/117

**Objet** : 117 - Marché n° VN24035 - Mission de maîtrise d'œuvre relative à la construction de vestiaires / stockages au Stade Pierre Compte

Le Maire de la commune de VIRE NORMANDIE,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°1 du Conseil Municipal du 21 février 2024 relative aux délégations consenties au Maire par le conseil municipal au titre de l'article L2122-22 du CGCT,

Vu le code de la commande publique,

Vu la proposition présentée par la société LAMARE PINON ARCHITECTURE,

### Décide

- De signer le marché N° VN 24035- « Mission de maîtrise d'œuvre relative à la construction de vestiaires / stockages au Stade Pierre Compte » avec le groupement d'entreprise représenté par le mandataire du groupement, la société LAMARE PINON ARCHITECTURE, sise 1 rue de l'enclos Notre-Dame 50200 COUTANCES.

- Montant des prestations de l'offre de base: 135 636.00 € HT

Fait à Vire Normandie, le 31 juillet 2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240805-117-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/08/2024

Publication : 06/08/2024

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

La Maire de VIRE NORMANDIE,

Nicole DESMOTTES

